



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 10 JANVIER 2018

REMI FRAISSE : DENI DE JUSTICE

En octobre 2014, Rémi Fraisse, un jeune bénévole de Nature Midi Pyrénées, mourait, tué par un tir de grenade offensive. Hier, la presse s'est fait écho de la décision judiciaire d'ordonner un non-lieu. Cette décision est vécue violemment pour les proches de Rémi Fraisse comme pour l'ensemble du mouvement France Nature Environnement.

D'abord humainement. Parce qu'il défendait pacifiquement la zone humide du Testet contre le projet destructeur du barrage de Sivens, annulé depuis par la justice, Rémi Fraisse est mort ... pour cette unique raison, à l'âge de 21 ans. Et cela a été et demeure inadmissible.

Aussi sur le plan politique car pour France Nature Environnement, outre les attitudes irresponsables des pouvoirs publics à l'époque, tous les enseignements n'ont pas été tirés de cet épisode tragique. Nous le redisons : il est toujours nécessaire de privilégier les voies de la concertation plutôt que de pratiquer le passage en force. Car au-delà du drame humain, « Sivens » est l'illustration de l'échec total d'un processus légal respecté en façade mais en réalité vidé de toute substance : procédures bâclées, absence d'étude des alternatives, soupçons de conflits d'intérêts, démission de l'Etat, voire stratégie de la tension sciemment menée par des responsables socio-politiques, recours juridiques jugés trop tard et donc inefficaces. Tous les ingrédients pour construire le scénario du pire, qui tourne inévitablement à la confrontation. Et la liste des dossiers où ce scénario catastrophe pourrait se reproduire est longue.

Avant mais aussi après ce drame, le mouvement France Nature Environnement s'est toujours positionné pour le dialogue exigeant : en témoigne sur ce territoire meurt l'engagement de ses associations locales pour reconstruire [le projet stratégique du territoire du bassin versant du Tescou](#), tout comme l'action en justice [pour que l'inutilité publique de Sivens soit reconnue en octobre 2016](#). La fédération rappelle que la transition écologique ne fera pas sans une profonde rénovation démocratique, avec non seulement une mise en œuvre sincère plus sincère des procédures, mais aussi des évolutions de fond comme l'a justement appelé [la fin du rapport de médiation sur Notre-Dame-des-Landes](#).

Pour **Michel Dubromel, président de France Nature Environnement**, « *il est temps de donner la priorité à la co-construction de projets de territoire en lien avec le tissu associatif et les acteurs locaux porteurs d'alternatives et d'initiatives. Si cela peut être vécu par certains comme une perte de temps, c'est en fait créateur de liens, d'intelligence collective et de solutions pérennes pour les territoires. France Nature*



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Environnement, aux côtés d'autres acteurs, entend bien être générateur de solutions pour sortir par le haut et sans violence des conflits environnementaux. »

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).